

A l'attention de Monsieur Edouard Herinckx, Administrateur délégué de Thomas & Piron Holding SA
(ci-après « la Société »)

Rapport relatif aux constatations dégagées

Le présent rapport a été établi conformément aux conditions de notre contrat de mission daté du 28 mai 2021 (ci-après le « Contrat ») en vue de confirmer le niveau des capitaux propres, du ratio de solvabilité et du ratio « stocks / dette financière nette » établis conformément au point 6.10b « financial covenants » du « Placement Memorandum » du 7 décembre 2020 (ci-après « le Memorandum »).

Procédures convenues

Nous avons mis en œuvre les procédures convenues avec vous et indiquées ci-dessous relatives au niveau des capitaux propres, au calcul du ratio de solvabilité et du ratio « stocks / dette financière nette » établis sur base des comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 de Thomas & Piron Holding SA. Notre mission a été effectuée selon la norme internationale de services connexes relative aux missions d'application de procédures convenues (« ISRS 4400 »).

La direction est responsable de l'établissement du fichier de calcul du ratio de solvabilité et du ratio « stocks / dette financière nette ».

Nous sommes responsables de la mise en œuvre des procédures indiquées ci-dessous, dont le seul but est de confirmer que les données utilisées pour le calcul du ratio de solvabilité et du ratio « stocks / dette financière nette » sont correctes et que les capitaux propres et les ratios atteignent les exigences reprises dans le Memorandum :

- Vérifier que les données financières utilisées dans le calcul du ratio de solvabilité, à savoir les capitaux propres, les quasi fonds propres et le total du bilan correspondent avec les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2020 ;
- Vérifier que les données financières utilisées dans le calcul du ratio « stocks / dette financière nette », à savoir les stocks, les dettes financières long terme et court terme et les valeurs disponibles correspondent avec les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2020 ;
- Contrôler que le niveau de solvabilité, de « stocks / dette financière nette » et de capitaux propres correspond aux exigences reprises dans le Memorandum.

Constatations

Nous n'avons pas de constatations à rapporter.

Compte tenu du fait que les procédures mentionnées ci-dessus ne constituent ni un audit ni un examen selon les normes internationales (*International Standards on Auditing* et *International Standards on Review Engagements*) (ou les normes ou pratiques nationales applicables), nous ne donnons aucune assurance sur le calcul du ratio financier établi conformément au Contrat de prêt.

Si nous avons mis en œuvre des procédures complémentaires ou si nous avons réalisé un audit ou un examen des états financiers selon les normes internationales (*International Standards on Auditing* et *International Standards on Review Engagements*) (ou les normes ou pratiques nationales applicables), d'autres éléments dont nous vous aurions fait part auraient pu être portés à votre connaissance.

Notre rapport n'a pour seul objectif que celui indiqué dans le second paragraphe de ce rapport et est réservé à votre usage personnel. Il ne peut être utilisé à d'autres fins, ni diffusé à d'autres parties. Ce rapport ne concerne que le calcul du ratio de solvabilité et les capitaux propres et ne s'étend pas à un quelconque état financier de Thomas & Piron Holding SA pris dans son ensemble.

Liège, le 28 mai 2021

EY Reviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
représentée par



Marie-Laure Moreau *

Partner

* Agissant au nom d'une SRL

Réf : 21MLM0210

Annexe: Calcul du ratio de solvabilité, du ratio « stocks / dette financière nette » et extrait des comptes consolidés au 31 décembre 2020

Annexe : Calcul du ratio de solvabilité, du ratio « stocks / dette financière nette » et extrait des comptes consolidés au 31 décembre 2020

Ratio de solvabilité

Nous déclarons et nous vous confirmons que le ratio de solvabilité du groupe Thomas & Piron au 31 décembre 2020 se présente comme suit et est supérieur à 25% :

K€	31.12.2020
Fonds propres	311.543
Quasi fonds propres	333
Total du bilan	1.122.237
Solvabilité	28%

Ratio « stocks / dette financière nette »

Nous déclarons et nous vous confirmons que le ratio « stocks / dette financière nette » du groupe Thomas & Piron au 31 décembre 2020 se présente comme suit et est supérieur à 1 :

K€	31.12.2020
Stocks	720.861
Placements de trésorerie	186
Valeurs disponibles	97.704
Dettes financières	526.724
Ratio	1,7

Fonds propres et quasi fonds propres

Nous déclarons et nous vous confirmons que les fonds propres et quasi fonds propres, libellés en milliers d'euros, de l'exercice comptable 2020 du groupe Thomas & Piron s'élèvent à K€ 311.876 et sont supérieurs à K€ 250.000.

Les chiffres ci-dessus sont extraits des comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2020.